

Rapport de la commission des finances du conseil communal de Bassins

Préavis No³5/15 relatif à la demande d'acceptation du financement de 178 000.- ch

La commission des finances composée de : Madame Sylvie Elben, Messieurs François Martignier Daengeli Bruno, Robert Dutoit, Bernard Treboux, Antoine Briachetti, excusé Monsieur Michel Ruffieux

Rapport

Lors de la première séance, la municipalité in corpore nous a présenté et commenté le préavis et a répondu à toutes nos questions

Suite à notre réunion du mardi 26.05.2015, nous avons étudié le préavis 5/15. La commission des finances est convaincue qu'il ne faut pas accorder le mode de financement proposé par la municipalité.

Nous pensons que la vente des actions de Romande Énergie n'est pas la meilleure des solutions car actuellement les dividendes permettent de couvrir les frais d'exploitation de l'éclairage public, consommation électrique et entretien compris.

La couverture des frais exploitation et de consommation n'est possible que si 100 % des actions restent en possession du patrimoine communal.

Conclusion

La commission des finances à l'unanimité propose au conseil communal de Bassins d'amender le préavis 05/15 comme suit :

Accorder à la Municipalité un crédit extra budgétaire de CHF 178 000.-ch pour que les travaux puissent se terminer sur le complexe de la salle de gymnastique.

Pour le financement d'autoriser la municipalité à emprunter auprès d'un organe compétent et aux meilleures conditions du moment selon le mode de financement proposé.

Bassins, le 1^{er} juin 2015

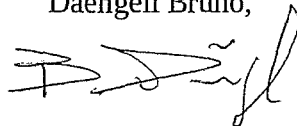
Sylvie Elben



François Martignier



Daengeli Bruno,



Robert Dutoit,



Bernard Treboux



Antoine Briachetti

